



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Prise de position des Cantons romands

L'idée d'un système fédéral de référence en matière de restrictions sanitaires est saluée, mais sous conditions

Les Cantons romands saluent l'idée d'un système fédéral de référence en matière de restrictions sanitaires, mais demandent que les effets des mesures annoncées vendredi dernier puissent être constatés avant qu'un nouveau train de mesures ne soit déclenché.

Les gouvernements des cantons de Vaud, Genève, Jura, Fribourg, Neuchâtel et Valais sont favorables à l'élaboration d'un système fédéral de référence - taux de reproduction - concernant les mesures de restriction des activités sociales, culturelles et économiques.

Ils reconnaissent la pertinence d'un tel système, basé sur des critères objectifs, transparents et compréhensibles pour la population. Si celui-ci permet aux Cantons d'assouplir le cadre fédéral de référence, il implique aussi, comme corollaire, le principe du durcissement des mesures de restriction en cas d'aggravation significative de la situation.

De manière générale, les gouvernements romands souhaitent pouvoir anticiper davantage les décisions qui pourraient s'imposer au cours des prochaines semaines. L'intérêt de la population d'une part, et de l'économie d'autre part exigent en effet que les autorités reconnaissent la très grande instabilité générée par la multiplication de décisions prises dans des intervalles de temps extrêmement courts.

Il s'agit également d'éviter que des mesures de restriction s'enchaînent et soient mises en œuvre, alors que les mesures de compensations envisagées au plan économique ne sont pas clairement définies. Les mesures de restrictions et les compensations économiques doivent impérativement être adoptées de façon simultanée, avec le même degré de concrétisation, sans quoi leur acceptation et leur mise en œuvre pourraient s'en trouver sérieusement compromises.

Renseignements complémentaires auprès des chef/fes des départements de la santé et de l'économie :

Vaud : Rebecca Ruiz, 021 316 50 01, Philippe Leuba, 021 316 60 10

Genève : Mauro Poggia, 022 327 90 90, Nathalie Fontanet, 079 432 58 84

Valais : Esther Waeber-Kalbermatten, 027 606 50 91, Christophe Darbellay, 079 292 46 11

Neuchâtel : , Laurent Kurth, 079 213 28 71, Jean-Nathanaël Karakash, 079 213 28 71

Fribourg : Anne-Claude Demierre, 026 305 29 04, Olivier Curty, 026 305 24 02

Jura : Jacques Gerber, 032 420 52 00

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 décembre 2020